

PROCÈS-VERBAL

BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Réunion Mercredi 20 novembre 2019 à 19h00, au siège de la Ligue à DIJON

Présidence : **M. Daniel FONTENIAUD**

Présents : Patricia BEAURENAUD - Jean-Marie COPPI - Roland COQUARD - Christian PERDU - Gérard POPILLE - Daniel ROLET - Michel SORNAY - Alain RICHARD - Christophe CAILLIET – Daniel DURAND

Excusés : Françoise VALLET - Philippe PRUDHON

Assistent à la séance : Catherine BUCHWALTER – Vincent SZMATULA

1 – CO LFA

Le dossier des COLFA est analysé en vue de la réunion de travail avec la LFA programmée le jeudi 28 novembre prochain à Dijon.

Le document de travail préparatoire à envoyer à la LFA est validé.

2 – FORMATIONS INITIALES EN ARBITRAGE (FIA)

Les flux financiers sont abordés et validés comme suit :

Sur les 90€ qui se décomposent de la façon suivante : 15€ de frais administratifs et 75€ de frais pédagogiques, la Ligue, qui génère administrativement les inscriptions sur OpenPortal percevra 7,50€ par arbitre formé.

Pour rappel, les tableaux Excel reprenant la liste des inscrits seront à transmettre par les Districts à l'IR2F.

Le Président,

Le Secrétaire Général,

Daniel FONTENIAUD

Jean-Marie COPPI